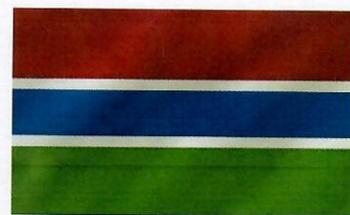


REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DES FORCES ARMEES
ETAT-MAJOR GENERAL DES ARMEES
DIVISION COOPERATION



VISITE DU CHEF D'ETAT-MAJOR GENERAL DES ARMEES
DE LA REPUBLIQUE DE GAMBIE AU SENEGAL

Dakar, du 24 au 27 février 2021



COMMUNIQUE FINAL

Sur l'invitation du Général d'armée aérienne Birame DIOP, Chef d'état-major général des Armées sénégalaises, le général de corps d'armée Yakuba A. DRAMMEH, Chef d'état-major général des Armées gambiennes, a effectué une visite d'amitié et de travail au Sénégal, du 24 au 27 février 2021.

La liste des membres des deux délégations ainsi que le programme de déroulement de cette visite figurent en annexes I et II.

Les deux Chefs d'état-major ont eu un entretien au cours duquel ils ont échangé sur la situation sécuritaire qui prévaut dans la sous-région et passé en revue tous les aspects de la coopération entre les deux Armées.

A cet effet, ils ont axé leur discussion sur les voies et moyens de mettre en œuvre l'Accord en matière de défense et de sécurité entre la Gambie et le Sénégal signé le 04 mars 2017 et le Protocole fixant les arrangements opérationnels relatifs à l'exécution du droit de poursuite transfrontalière et des patrouilles conjointes ou combinées, signé par les Chefs d'état-major général des Armées, le 12 septembre 2018, à Dakar.

Ouvrant la séance de travail, le Général d'armée aérienne, Chef d'état-major général des Armées sénégalaises, a souhaité la bienvenue au Général de corps d'armée, Chef d'état-major général des Armées gambiennes, ainsi qu'à la délégation qui l'accompagne en relevant la relation unique qui lie nos deux pays tant sur le plan historique, géographique, culturel que fraternel. A ce titre, il a exprimé sa volonté de consolider et diversifier cette coopération.

Pour sa part, le Général de corps d'armée, Chef d'état-major général des Forces Armées gambiennes a présenté ses vifs remerciements à son homologue sénégalais pour la qualité de l'accueil et les égards dont lui et sa délégation sont entourés depuis leur arrivée au Sénégal. Après avoir souligné le fait que les deux Armées travaillent ensemble constitue un fort signal, en droite ligne avec les orientations des plus hautes autorités des deux pays, il a souhaité la consolidation et le renforcement de cette coopération tout en proposant d'explorer d'autres axes à développer pour un bénéfice mutuel. En outre, il a magnifié la formation d'une durée de huit (08) semaines sur les véhicules blindés de combat d'infanterie (VBCI) au profit de cinquante (50) militaires des Forces armées gambiennes au Centre d'entraînement national Capitaine Gormack NIANG, dont la fin est prévue le 19 mars 2021.

Les points à l'ordre du jour comportaient une présentation portant sur l'expérience des Armées sénégalaises dans les opérations de maintien de la paix suivie d'une séquence de questions-réponses essentiellement axée sur les domaines d'intérêt communs. Ont été ainsi successivement abordés :



- les modalités de déploiement d'un contingent au sein d'une mission sous la bannière des Nations unies ;
- le souhait d'une représentation militaire gambienne au Sénégal ;
- l'urgence de mettre en place des mécanismes d'opérationnalisation du Protocole fixant les arrangements opérationnels ;
- la lutte contre le trafic de bois ;
- les perspectives en matière de formation ;
- et l'allègement des contraintes de circulation afférentes à la traversée de la Gambie.

En ce qui concerne le projet de déploiement d'un contingent gambien dans une mission de maintien de la paix, la Partie sénégalaise s'engage à accueillir ledit contingent dans ses différents centres d'entraînement tactique et spécialisé selon des arrangements spécifiques, et à partager son expérience dans ce domaine avec la Partie gambienne.

Sur le plan diplomatique, les deux chefs d'état-major se sont accordés sur la nécessité d'ouvrir un poste d'attaché militaire gambien au Sénégal aux fins d'optimiser la coopération militaire bilatérale.

S'agissant de l'opérationnalisation du Protocole fixant les arrangements opérationnels, il a été décidé de mettre sur pied une commission militaire mixte chargée d'élaborer un plan d'actions lors de la première réunion prévue au plus tard au mois de mai 2021 en Gambie. Les deux parties s'engagent à communiquer les noms des membres de cette commission avant la fin du mois de mars 2021. Dans le même ordre d'idées, les deux Chefs d'état-major ont convenu d'instruire les différents commandements opérationnels de part et d'autre de la frontière commune à tenir, au courant du mois de mars 2021, une rencontre de planification d'activités terrestres et maritimes à mener conjointement durant l'année 2021. Il s'agira de mettre en place les mécanismes de coordination permettant de procéder au démarrage, avant la fin du mois de mai, de patrouilles conjointes, mixtes et/ou combinées. La Partie sénégalaise est disposée à accueillir la première rencontre.

Quant à la lutte contre le trafic de bois, les deux Parties sont convenues d'harmoniser et de renforcer leurs efforts sur le plan du contrôle des points de passage, zones de coupe et dépôts.

Sur le plan logistique, les deux Parties s'engagent à se soutenir mutuellement sur demande. Dans le cadre du soutien santé et de la prise en charge médicale de militaires gambiens, la Partie sénégalaise est favorable sous réserve de la signature d'un mémorandum d'accord à élaborer ultérieurement à cet effet.

En termes de formation, la Partie sénégalaise a réitéré sa proposition d'accueillir des militaires gambiens dans ses écoles et centres. Les critères d'éligibilité seront communiqués à la Partie gambienne.

Enfin, la Partie gambienne s'engage à prendre des mesures concrètes aux fins de faciliter et/ou de simplifier la procédure relative à la traversée de la frontière aux différents points de passage officiels.

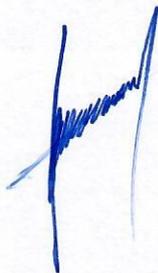
Au cours de son séjour au Sénégal, le général de corps d'armée Yakuba A. DRAMMEH a été reçu en audience respectivement par Son Excellence Hadrammeh SIDIBEH, Haut-Commissaire de la République de Gambie au Sénégal, le Ministre des Forces armées sénégalaises, Monsieur Sidiki KABA et le général de corps d'armée Jean Baptiste TINE, Haut-commandant de la Gendarmerie nationale et Directeur de la Justice militaire.

Au terme des travaux, les deux Chefs d'état-major se sont félicités des résultats obtenus, de l'ambiance fraternelle, franche et sincère qui a régné durant cette visite et ont manifesté leur ferme détermination à renforcer davantage la coopération militaire bilatérale.

Fait à Dakar, le 26 février 2021

Pour les Armées sénégalaises

Le Général d'armée aérienne
Birame DIOP
Chef d'état-major général
des Armées sénégalaises



Pour les Armées gambiennes

Le général de corps d'armée
Yakuba A. DRAMMEH
Chef d'état-major général
des Armées gambiennes

